



Propositions réglementaires

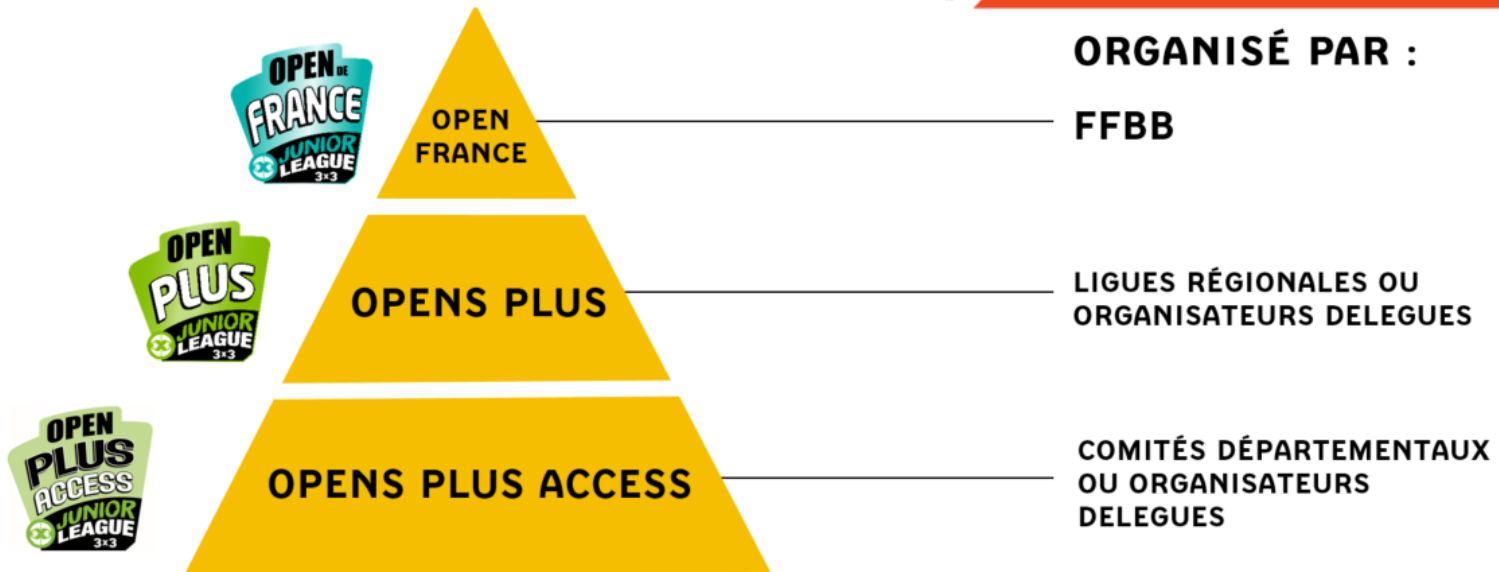
Règlement Sportif particulier Open de France Juniorleague



Document de travail

Principes – Open de France Juniorleague

- **3 NIVEAUX DE TOURNOIS**



ORGANISÉ PAR :

FFBB

LIGUES RÉGIONALES OU ORGANISATEURS DELEGUES

COMITÉS DÉPARTEMENTAUX OU ORGANISATEURS DELEGUES

Principes – Open de France Juniorleague

Article 1 – Système de l'épreuve; et Article 2 - Equipes

Catégorie U18 masculin et U18 féminin.

12 équipes par catégorie issues des 12 Opens Plus de région

Article 3 – Effectif des équipes; et article 4 – règles de qualification

3 joueurs minimum; 4 maximum par équipe sur l'Open de France

Effectif de 6 maximum sur l'ensemble de la qualification de l'équipe (Open Plus Access de département, Open Plus de région, Open de France)

Un joueur ne peut s'inscrire que pour le compte d'une seule équipe à la Juniorleague (Open Plus Access « nom du département » et Open Plus « nom de région »).

Principes – Open de France Juniorleague

Type de licences autorisées (nombre maximum)	Socle de licence et extension Compétition	Sans limite
	Licence Hors club Juniorleague	Sans limite
Nombre de joueur(se)s bénéficiant d'un surclassement		Sans limite

Principes – Open de France Juniorleague

Article 5 - 1 Statut des joueurs

Profil FIBA 3x3 obligatoire

Article 13 Officiels

16 Refs maximum désignés par la FFBB
2 managers d'organisation



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80